

Le monde du livre

André Vanasse

Numéro 161, printemps 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82061ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2016). Le monde du livre. *Lettres québécoises*, (161), 66–67.

Nouveau gouvernement fédéral, nouveau départ

Il se peut que certains ne se souviennent pas de mon éditorial intitulé « Gouvernement Harper : politique à courte vue » (*Lq*, n° 132, hiver 2008, p. 3-4) dans lequel je dénonçais la disparition pure et simple de PromArt, un programme destiné à promouvoir les créations canadiennes à l'étranger. Doté du montant de 4,7 millions de dollars, Prom Art a été rayé de la carte en même temps qu'une pléthore d'autres d'autres programmes. Le montant des coupes avait atteint, en 2008, rien de moins que 45 millions de dollars. Mais pour revenir à PromArt, cette initiative avait fait ses preuves. À titre d'éditeur, je l'ai utilisé souvent pour permettre à des auteurs de se rendre, entres autres, au Salon du livre de Paris. Ce programme était à frais partagés entre l'auteur, l'éditeur et Promart. On remplissait sa demande en ligne en présentant au moins trois activités qui seraient accomplies par l'auteur à l'étranger. PromArt – du moins en ce qui concerne la littérature – s'engageait à payer le billet d'avion à l'écrivain admis au programme. L'éditeur que j'étais payait l'hébergement alors que l'auteur prenait à sa charge les dépenses liées à son séjour : repas, transport, etc. C'était l'occasion pour un auteur de se faire connaître et, pour l'éditeur, d'établir des contacts avec des éditeurs étrangers. Un programme qui était avantageux pour tous.

La nouvelle mouture du Parti libéral du Canada a décidé, depuis son élection en octobre 2015, de relancer non seulement PromArt mais aussi le programme Routes commerciales pour un montant total de 25 millions de dollars. Les artistes pourront enfin se faire à nouveau connaître à l'étranger et véhiculer une image fort positive de notre pays. En outre, le gouvernement Trudeau a décidé de sauver Radio-Canada de la débâcle – c'était l'institution mal-aimée de Harper parce qu'elle donnait l'heure juste au lieu de flatter le gouvernement au pouvoir ! –, permettant ainsi à la société d'État de retrouver son souffle après les coupes drastiques pratiquées depuis plus de dix ans. Le montant prévu : 150 millions \$. Enfin, le Conseil des arts du Canada – qui, lui, n'avait pas fait l'objet de coupes – pourra retrouver un équilibre budgétaire conforme à l'augmentation du coût de la vie. En somme, de bonnes nouvelles qui redonnent confiance aux intervenants de l'art et à la culture en leur procurant le sentiment qu'ils sont partie prenante de cette société et que, surtout, on reconnaît leur importance...

Les salons du livre et les écoliers

L'affrontement entre le gouvernement Couillard et les enseignants provoque le désarroi dans les salons du livre. Ainsi, celui du Saguenay – Lac-Saint-Jean s'est révélé désastreux : les 5 000 élèves qui fréquentaient le salon tous les ans ont soudain diminué de façon catastrophique : seulement 600 enfants s'y sont rendus !

Pratiquer des coupes financières partout et en particulier dans le système scolaire n'est pas reçu avec joie. Lors d'une manifestation, une enseignante a lancé qu'« Assez, c'est assez » en alléguant que les professeurs avaient suffisamment contribué. Elle a raison si l'on se fie à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) qui affirme que, depuis six ans, les coupes dans le secteur de l'éducation ont atteint le montant de 1,1 milliard de dollars. Or, le gouvernement Couillard veut retrancher encore 950 millions de dollars au cours de la présente négociation !



Quoi qu'il en soit, s'est développée une solidarité entre les parents et les enseignants. Il y a cette impression que les professeurs sont littéralement écrasés par leur charge de travail et qu'ils ne veulent plus faire du bénévolat dans ces conditions. De là le boycottage des salons du livre. « Les éditeurs jeunesse trouvent ça difficile, ça va faire mal sur les ventes. Nous avons 307 auteurs cette année, mais je crois que nous en perdrons une cinquantaine lors de la prochaine édition », a dit la directrice générale du Salon du livre du Saguenay – Lac-Saint-Jean Laura-Jessica Boudreault (*Journal de Québec*, 2 octobre 2015).

Même son de cloche en ce qui concerne le Salon du livre de Montréal. « Près de 4 000 places sont toujours libres », note M^{me} Francine Bois, directrice générale du Salon du livre de Montréal. « Nous sommes très vigilants, et nous regardons les choses évoluer. Nous espérons franchement que ce soit réglé d'ici le début du Salon » (*La Presse*, 28 octobre 2015). Dans son communiqué, M^{me} Bois annonce qu'il y a eu 109 000 visiteurs pour l'année 2015 alors que 115 200 visiteurs avaient franchi les tourniquets en 2014. Une diminution de 6 200 visiteurs, un peu plus que les 5 000 écoliers qui ne sont pas venus cette année.



SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Comme je l'ai déjà écrit, toute perturbation sociale entraîne des dommages collatéraux. Et puis, il faut bien le dire, la diminution importante des élèves des écoles primaires et secondaires dans les salons du livre arrive à un bien mauvais moment alors que les ventes de livres ont chuté de façon inquiétante...

Google gagne contre les auteurs !

La saga se poursuit. Nous avons signalé à quelques reprises dans les numéros antérieurs que l'ensemble de la communauté littéraire refusait que Google numérise des livres sans vérifier si ces derniers étaient toujours la propriété de leurs auteurs. L'UNÉQ avait pris position et fait front commun avec d'autres associations d'auteurs dans le monde pour dénoncer cette pratique qui leur semblait un vol qualifié du droit d'auteur.



La Guilde des auteurs américains (American Authors Guild), représentée par trois auteurs, Jim Bouton, Betty Miles et Joseph Goulden, a poursuivi Google en 2013, mais elle a été déboutée.

La guilde a décidé de faire appel, mais le jugement rendu, encore une fois, n'a pas été à l'avantage des auteurs. Les trois juges ont considéré que « la copie numérique d'un livre à des fins numériques est un usage « transformant » qui « met à disposition des informations sur les livres » sans fournir « un substitut véritable » à ces ouvrages protégés par le droit d'auteur » (Vincy Thomas, *Livres hebdo* et AFP, 17 octobre 2015).

Ce jugement utilise sensiblement les mêmes arguments qui ont été invoqués par le gouvernement Harper lors de l'adoption de la Loi C-11. La justification, dans ce cas-ci, était liée au fait qu'il faut accorder aux enseignants l'accès à des documents à des fins éducatives. Le hic est que les auteurs ont toujours bénéficié du soutien des maisons d'enseignement du primaire à l'université. Un livre lu par de jeunes élèves ou des étudiants est une source de revenus fort appréciable. En somme, là où les auteurs pouvaient vraiment bénéficier d'un revenu important, il y a dorénavant une entrée libre. L'American Authors Guild a affirmé

que les auteurs impliqués dans cette bataille juridique perdaient 30 % de leurs revenus.

On sait que Google a numérisé une vingtaine de millions de livres. C'est, je crois bien, la plus grande bibliothèque du monde et elle est d'une valeur inestimable. Qu'en fera-t-il dans l'avenir ?

« L'étranglement de la culture »

Lu dans *Le Devoir* du 3 novembre 2015 un article signé par Michel Beauchemin, gestionnaire d'associations d'artistes. Ce dernier dresse un tableau plutôt désolant de la situation des artistes au Québec. Après avoir signalé que la communauté avait eu un soupir de soulagement en apprenant que les coupes qu'on redoutait n'avaient pas lieu, les artistes ont déchanté par la suite. À la suite de la coupe de 2,5 millions de dollars du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), voici que l'élagage se poursuit : « coupes budgétaires de 15 % dans les Conseils régionaux de la culture ; abolition des Conférences régionales des élus, qui géraient des enveloppes consacrées à la culture, abolition des postes de délégués culturels dans ses missions à l'étranger ».

Dany Laferrière : un pont entre Québec et Haïti

L'intronisation de Dany Laferrière au sein de l'Académie française a été l'occasion pour ce dernier d'innover non seulement par sa démarche qui a consisté à solliciter l'appui de tous les académiciens, mais aussi pour trouver l'argent qui lui a permis d'y faire sont entrée. On ne pénètre pas dans cette vénérable institution comme un

va nu-pied : le costume vert brodé d'or coûte une fortune ; l'épée aussi. Dany Laferrière a donc lancé une campagne de souscription pour lui éviter de s'endetter. Elle a dépassé largement le montant dont il avait besoin. Bon joueur, Dany Laferrière a choisi de donner le surplus de 25 000 \$ au Conseil des arts du Québec qui a conclu une entente avec le PEN en Haïti pour utiliser cet

argent à bon escient. Dorénavant, des auteurs québécois pourront résider pendant six semaines dans la Maison des écrivains Georges-Anglade à Port-au-Prince – qui fut professeur à l'UQAM pendant plus de trente ans – tandis qu'un écrivain haïtien jouira des mêmes privilèges à Montréal. Le communiqué de ici.radio-canada.ca n'indique pas où logera l'écrivain haïtien. A. V.

Et Michel Beauchemin de poursuivre :

« Une importante partie des compressions au CALQ, 550 000 \$, touche les associations d'artistes professionnelles reconnues en vertu des lois sur le statut de l'artiste, les organismes de service et les regroupements nationaux disciplinaires (danse, théâtre, musique, etc.). On s'attaque ainsi à la capacité des artistes à s'organiser et à se défendre. Ce choix du gouvernement libéral se prétend dans le droit fil d'une stricte logique d'économie dans un contexte d'austérité. On ne peut s'empêcher toutefois d'y déceler une stratégie antidémocratique semblable à celle du gouvernement Harper, qui a coupé ces dernières années les vivres à ceux et celles dont il ne veut pas entendre la parole. »

Bizarre, j'ai aussi cette impression que M. Couillard marche sur les traces de l'ex-premier ministre du Canada.

INFOCAPSULE

lettres québécoises

REVUE
fondée en
1976

La revue de l'actualité littéraire

La seule revue **ENTIÈREMENT** consacrée
à la **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE.**



Roman
Traduction
POLAR
RÉCIT
Nouvelle
POÉSIE
Études
littéraires
CONTE
Actualité

Abonnement papier et électronique :
www.lettresquebecoises.qc.ca
Suivez-nous sur Facebook

Supportez notre revue
en abonnant un ami !